



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

Résolution adoptée le 29 janvier 2015
CONF/PLE(2015)RES1

La Conférence des Organisations internationales non-gouvernementales (OING)
réagit aux attaques terroristes à Paris le 7, 8 et 9 janvier 2015

La Conférence des OING du Conseil l'Europe

- condamne avec véhémence les crimes contre les journalistes et les collaborateurs de l'hebdomadaire Charlie Hebdo, les policiers et les victimes juives se trouvant dans une épicerie casher à Paris ;
- est particulièrement concernée par les menaces que le terrorisme, l'extrémisme, la radicalisation et l'antisémitisme font courir à nos sociétés et nos démocraties.

La Conférence des OING

- contribue avec ses membres à travers l'Europe à rendre les sociétés plus cohésives et inclusives afin qu'elles s'enrichissent de leurs diversités;
- appelle au respect absolu de la vie de chacun et de la dignité de tout être humain consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme et garantis par la Convention européenne des droits de l'homme;
- défend la liberté de pensée et d'expression et œuvre à la démocratie participative ;
- demande instamment aux gouvernements à veiller à ce que la lutte contre le terrorisme préserve les droits de l'homme et les fondements de l'état de droit.

La Conférence des OING

- est décidée à joindre ses forces à celles du Comité des Ministres, de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux pour affronter ces défis ;
- mobilise ses compétences et ses réseaux pour contribuer à l'action du Conseil de l'Europe contre l'extrémisme et la radicalisation qui conduisent au terrorisme et pour la défense des droits de l'homme et de l'état de droit.